

poser magistralement les principes de la morale politique sur les droits et les devoirs réciproques de l'Etat et des familles en matière d'instruction et d'éducation. Cette exposition, qui eût éclairé au lieu de réfuter, aurait eu, il me semble, une tout autre portée que les arguments plus faciles mais toujours à reprendre des statistiques.

« Quelle occasion unique d'illustrer tant de sottises doctrinales que propagent comme des dogmes nos journaux à grande circulation ! Qui en eût tiré parti mieux que vous, Alcipe ? »

« J'avais l'intention de vous faire l'histoire sommaire d'une pauvre famille de treize enfants au fond d'une paroisse de campagne, qui ont tous appris à lire et à écrire, et même quelque chose de plus, il y a cinquante ans déjà, tandis que des familles plus aisées et moins nombreuses sont restées tout entières ignorantes et illettrées. Et je vous aurais demandé si l'on doit juger de la valeur de l'enseignement par ceux qui en profitent ou par ceux qui n'en profitent pas. »

RAPHAËL GERVAIS.

NOS MARTYRS CANADIENS

SONT-ILS DE VÉRITABLES MARTYRS

(Premier article)

Entre tous les Jésuites qui furent mis à mort ou suppliciés par les Iroquois au XVII^e siècle, assurément ceux qui semblent avoir le meilleur droit au titre de véritables martyrs, et la meilleure chance d'être canonisés comme tels, sont bien les Pères Jogues, Brébeuf, Lalemant, Garnier, Daniel et Chabanel, auxquels il faut adjoindre les frères Goupil et Lalande.

Si le martyre *matériel* suffisait pour cela, il n'y aurait guère de difficulté à résoudre la question ; mais ce qui fait ici la difficulté, c'est que le martyre devant être *formel* encore plus que

matériel, on ne voit pas bien tout de suite, à première vue, si les susdites victimes des Iroquois ont *formellement* souffert le martyre ; en d'autres termes, s'ils ont été mis à mort en haine de la foi ; car leur cas est particulier, cela est évident, puisqu'ils ont subi le sort de la guerre qui faisait rage alors entre les Iroquois et les Hurons, et ne se sont nullement trouvés dans l'alternative de renoncer à leur foi ou d'endurer les supplices et la mort.

Voici la grosse objection, — grosse du moins en apparence, — qui peut être soulevée contre le *martyre formel* de nos martyrs Canadiens : on peut prétendre, et même soutenir jusqu'à un certain point, qu'ils ont été suppliciés et mis à mort, non pas comme serviteurs de Dieu, apôtres de Jésus-Christ, missionnaires de l'Évangile, mais purement et simplement comme Français et alliés des Hurons ; autrement dit, que la raison de leur *martyre matériel* est une raison politique et nationale, non une raison religieuse, et qu'eussent-ils été hérétiques au lieu d'être catholiques, cela n'aurait nullement changé leur sort.

On peut appuyer cette prétention sur plusieurs faits historiques dont la portée et l'influence méritent certainement d'être considérées et discutées, parce qu'ils sont de nature à constituer peut-être, pour les Iroquois, des griefs politiques et nationaux ayant pu causer la mort de nos prétendus martyrs.

PREMIER GRIEF POLITIQUE ET NATIONAL DES IROQUOIS : L'INTERVENTION DE CHAMPLAIN

Le premier de ces faits est l'intervention de Champlain en faveur des Hurons contre les Iroquois avec le prestige et l'exécution des armes à feu. La première intervention eut lieu, au pays même des Iroquois, le 30 juillet 1609.

Je regardai les ennemis, dit Champlain, et ils me regardèrent. Quand je les vis prêts à nous décocher leurs flèches, je levai mon arquebuse, chargée de quatre balles et je visai droit à un des trois chefs. Le coup en tua deux et blessa le troisième..... Les Iroquois furent au comble de l'étonnement et de la terreur en voyant deux de leurs hommes tués si promptement, en dépit de leurs boucliers à l'épreuve des flèches. Comme je rechargeais, un de mes compagnons tira, du bois, un autre coup, lequel acheva de les remplir d'épouvante, et aussitôt il lâchèrent pied et s'enfoncèrent dans la forêt.

La deuxième intervention eut lieu à l'embouchure du Richelieu, le 19 juin 1610. Au milieu d'une grêle de flèches volant de part et d'autre, les Français, (Champlain et quatre compagnons),

se portèrent au combat. Ils tirèrent au hasard, à travers le rempart de troncs d'arbres et de branches, derrière les sauvages qui n'étaient pas encore revenus de leur frayeur de l'année précédente, causée par les armes à tonnerre, et puis se couchèrent à plat ventre sur le sol. Un autre parti de Français, des trafiquants de fourrures, survinrent et prirent part au combat. Les alliés se ruèrent à l'assaut. Presque tous les Iroquois furent tués ou faits prisonniers ; ceux-ci, à l'exception d'un seul sauvé par Champlain, furent torturés et scalpés.

La troisième intervention eut lieu le 10 octobre 1615, encore au pays même des Iroquois. Cette fois ce fut une déroute pour les Hurons et un jour néfaste pour Champlain, qui perdit beaucoup de son prestige auprès de tous les sauvages, amis ou ennemis. Les Iroquois, depuis cinq ans, s'étaient remis de leur terreur à l'endroit des armes à feu. Ils en possédaient eux-mêmes (ils les tenaient des Hollandais), et ils les maniaient fort bien. Ce jour-là, toutefois, les dispositions prises par Champlain auraient encore assuré la victoire, s'il eut pu se faire écouter des Hurons. Mais les Hurons n'écoutant rien se battirent à leur guise, c'est-à-dire fort mal. Après trois heures d'assaut contre les Iroquois fortement retranchés, ils durent battre en retraite, emportant seize blessés. Champlain lui-même était blessé, ayant reçu une flèche dans une cuisse et une autre dans un genou.—Or cette participation de Champlain dans les guerres des Hurons contre les Iroquois, apparemment excellente en principe, parce qu'elle devait rallier à la cause française une immense confédération de tribus indiennes ayant un ennemi commun, la nation combattue, était de fait erronée et désastreuse, parce qu'elle était de nature à allumer dans le cœur des Iroquois contre les Français, missionnaires ou non missionnaires, une haine invétérée, inextinguible sinon dans les plus atroces vengeances ; et aussi, parce que les Iroquois, contre toute attente, chose que nul ne pouvait prévoir, étaient destinés à devenir, par leur prépondérance barbare, politique et militaire, les vainqueurs et les destructeurs de toutes les nations sauvages, en butte à leurs inimitiés.

Aussi, dès 1622, que vit-on ? Déjà une troupe de maraudeurs iroquois, sous les murs de Québec, faisaient irruption sur le couvent des Récollets près de la rivière Saint-Charles et se retiraient après avoir capturé et brûlé deux Hurons : présage et commencement des représailles sans nombre dont devait tant souffrir plus tard la colonie canadienne, particulièrement après la fondation

de Montréal ; sur quoi l'historien Parkman fait cette judicieuse remarque :

On put voir alors les conséquences de la participation de Champlain aux guerres des Hurons contre les Iroquois.

Trente ans plus tard, cette série de vengeances atteignait son apogée dans le sang de nos martyrs. Tel est le caractère vindicatif des sauvages, n'oubliant point et ne pardonnant jamais. L'heure des Iroquois était venue. Ils étaient armés d'arquebuses ; ils se battaient comme des diables, et rien ne pouvait plus les arrêter dans leur œuvre d'extermination.

DEUXIÈME GRIEF : LA CONSTRUCTION DES FORTS

Le deuxième fait historique pouvant compromettre le martyre formel des Jésuites est la construction des forts qu'ils faisaient ériger par les Hurons, d'après les méthodes européennes, pour la protection de leurs villages. En 1637, quand le Père Pijart arriva au village d'Ossossané, il le trouva protégé par un fort quadrangulaire de pieux droits, haut de 10 pieds et flanqué, à deux de ses angles, par des tours carrées, d'après les directions données quatre ans auparavant par les Pères Brébeuf, Daniel et Davost. C'était le fort Sainte-Marie, long de 175 pieds et large de 80 à 90 pieds, constitué sur deux de ses faces par un mur continu de maçonnerie ; les deux autres faces, du côté du lac et de la rivière, formées d'une palissade et d'une tranchée, avec bastions surmontés d'une croix, ainsi que les tours, et destinés à la mousqueterie. Les autres missions étaient plus ou moins défendues et protégées par de telles fortifications dont les Jésuites étaient les ingénieurs ; et on pourrait inférer de là un ressentiment spécial des Iroquois contre ceux qui contrecarraient, par ces moyens, leurs plans d'attaque à l'endroit des Hurons.

TROISIÈME GRIEF : L'ENTOURAGE MILITAIRE DES JÉSUITES

Le troisième fait historique de même nature est la protection à main armée dont s'entouraient les missionnaires. On avait coutume d'envoyer des soldats français pour les accompagner en route et les défendre à leur arrivée. En 1644, Montmagny détacha vingt hommes d'un renfort arrivé de France, avec ordre d'accompagner les Pères Brébeuf, Garreau et Chabanel au pays des Hurons et de séjourner avec eux tout l'hiver. En 1649, il y avait dans les missions huronnes dix-huit prêtres Jésuites, quatre frères lais, vingt-trois hommes servant gratuitement, sept hommes ser-

vant avec salaire, quatre garçons et huit soldats. Ici, encore, on peut conjecturer que cet entourage militaire était de nature à indisposer particulièrement les Iroquois contre les missionnaires.

QUATRIÈME GRIEF : LE COUP DE FEU DE GUILLAUME COUTURE

Le quatrième fait est le coup de feu tiré par le frère Guillaume Couture, le 2 août 1642, coup de feu qui étendit raide mort un chef Iroquois. Douze canots hurons, portant environ quarante personnes, glissaient tranquillement, ce matin-là, sur le lac Saint-Pierre, en côtoyant la rive nord. C'était le Père Jogues, accompagné de René Goupil, de Guillaume Couture et d'un autre Français, qui descendaient à Trois-Rivières et à Québec, pour aller s'approvisionner de choses absolument nécessaires à la mission, alors dans un extrême dénuement. Jogues, Goupil et Couture étaient en avant, dans le premier canot. Tout à coup des hurlements retentissent ; des canots iroquois apparaissent ; des coups de fusil éclatent, et les balles passent en siffiant. Les Hurons, saisis de panique, abandonnent tout et se sauvent dans les bois. Le quatrième Français, avec quelques Hurons chrétiens, essayent de résister ; mais voyant d'autres canots iroquois sortir d'embuscade, ils s'enfuient à leur tour. Goupil fut saisi un des premiers. Le Père Jogues s'était d'abord dissimulé parmi les roseaux et il aurait pu s'échapper ; mais voyant Goupil prisonnier, il sortit et se livra lui-même. Couture avait échappé à la poursuite, lorsque, pensant au triste sort du Père Jogues, il revint sur ses pas. Cinq Iroquois coururent à lui ; un d'eux le tira à bout portant ; mais le coup rata et, au même instant, dit Parkman, Couture, " dans son effroi et son excitation, " tira lui-même, et un des cinq, un chef, tomba raide mort. Les quatre autres se ruèrent sur le Français et se mirent à le dévorer à belles dents comme des chiens furieux. Ils ne le tuèrent pas cependant ; mais ils l'emmenèrent prisonnier avec Jogues, Goupil et une vingtaine de Hurons. Il est bien probable que le coup de feu de Guillaume Couture exaspéra les Iroquois. Plusieurs prisonniers hurons furent brûlés vifs. Tous les autres, y compris les Français, furent torturés de la façon la plus atroce, et c'est alors que commença la fameuse captivité du Père Jogues.

CINQUIÈME GRIEF : L'ÉVASION DU PÈRE JOGUES

Le cinquième fait est l'évasion du Père Jogues d'entre les mains des Iroquois, dans l'automne de 1643. Un parti de guerre

partant pour une incursion en Canada, un des guerriers avait offert au captif de porter un message de lui au gouverneur des Trois-Rivières ; le Père avait consenti et donné une lettre ; la lettre fut délivrée au commandant du fort Richelieu ; et celui-ci, pour en imposer sans doute aux Iroquois, fit tirer le canon, ce qui les épouvanta tellement qu'ils s'enfuirent en laissant là armes et bagage, et s'en revinrent dans leur pays, accusant le Père d'être la cause de leur insuccès et réclamant sa mort. Le Père Jogues se prépara à mourir. Mais les officiers hollandais qui avaient déjà vainement essayé de le délivrer, le conjurèrent maintenant de s'évader et lui en fournirent le moyen. Après toute une nuit passée en prières et en réflexions, le Père Jogues accepta. Il put en effet s'échapper ; et il arriva au collège de Rennes le 5 janvier 1644. Mais il est facile d'imaginer la fureur des Iroquois lorsqu'ils s'aperçurent que leur prisonnier esclave avait disparu. Ils saccagèrent tout le village pour le trouver. Ils fouillèrent même de force le vaisseau hollandais ; et les officiers furent tellement effrayés que, ne voulant pas garder à bord le fugitif, ils le renvoyèrent à terre, où ils le tiurent caché jusqu'au moment de lever l'ancre. Ceci se passait au fort Orange. Finalement, les Iroquois ne furent apaisés que par une forte rançon payée par les Hollandais aux maîtres du Père Jogues.

Tels sont les principaux griefs par lesquels on pourrait essayer de démontrer que les Iroquois, en mettant à mort les Jésuites, ont été animés, avant tout et foncièrement, par des motifs de haine politique et nationale contre les missionnaires, en tant que Français et alliés des Hurons. Or, une telle proposition est fautive, parce qu'elle est exagérée, parce qu'elle va trop loin. Que les motifs de haine politique et nationale aient été pour quelque chose dans le martyre des Jésuites, cela est probable ; nul esprit sensé n'osera le contredire. Mais, que ces motifs aient été *avant tout* et *foncièrement* la cause du martyre, voilà ce qu'il faut nier, en justice et en vérité. Nous le nions donc. Et pour justifier notre dénégation, nous allons faire voir 1^o la faiblesse réelle des griefs allégués, 2^o l'existence d'autres motifs chez les Iroquois, de motifs religieux qui ont été la vraie cause du martyre des huit victimes, surtout de la forme du martyre, quant à Brébeuf et Lalemant.

FAIBLE SE DES GRIEFS ALLÉGUÉS

Premier grief : l'intervention de Champlain. La plus grande force de ce grief aurait dû se manifester dès l'origine, c'est-à-dire,

immédiatement après l'intervention. On doit s'attendre à une vengeance inexorable des Iroquois contre le premier Français qui tombera dans leurs mains. Eh ! bien, c'est le contraire qui arrive, comme on le voit par l'histoire de l'interprète Etienne Brûlé. Etienne Brûlé, un an après la troisième intervention de Champlain, tomba entre les mains des Iroquois. D'abord, la foule du peuple s'ameuta contre lui. On le reconnut pour Français et on parla de le faire mourir. " D'où viens-tu ? N'es-tu pas un Français, un de ceux qui nous ont fait la guerre ? " lui criait-on d'un air menaçant. Alors on vit leur chef s'interposer et dire qu'il ne fallait pas tuer cet homme. La foule incrédule s'en empara tout de même, l'attacha à un arbre, lui arracha la barbe à poignées, et le brûla avec des tisons. Brûlé faisait bonne contenance. Le chef continuait ses efforts pour le sauver. Un orage qui éclata soudain, avec tonnerre et éclairs, effraya quelque peu les bourreaux. Dès lors, on cessa le supplice. On pansa même les blessures de la victime. Brûlé fut traité comme ami. Il n'y eut ni danse, ni fête, à laquelle on ne l'invitât. Et quand il voulut retourner dans son pays, on lui donna quatre compagnons qui l'accompagnèrent pendant quatre jours.

Maintenant qu'on se rappelle que, depuis cette époque jusqu'à la mort de René Goupil, qui, lui, fut évidemment tué pour un motif religieux, tous les Français prisonniers des Iroquois furent épargnés. Le Père Jogues, en 1642, lors de sa première capture, fut épargné ; René Goupil fut d'abord épargné ; Guillaume Couture fut épargné ; le père Bressani, en 1644, fut épargné. Il est vrai qu'on les soumit tous au supplice des tortures ; mais on n'osa point les mettre à mort. Cela indique un reste de crainte et de respect dans le fond du cœur des Iroquois à l'égard des Français ; et cela nous permet de conjecturer, de la plus légitime façon, que si les Iroquois n'avaient toujours été animés que par des motifs de haine politique et nationale, en d'autres termes, si des motifs religieux, plus impulsifs, n'étaient pas venus compliquer la situation, les Iroquois auraient toujours reculé devant les conséquences du dernier supplice, le supplice de la mort, infligé à un seul missionnaire français.

Deuxième grief : la construction des forts. On ne voit, nulle part dans l'histoire de la colonie française, que les Iroquois aient jamais été beaucoup effrayés et empêchés par les fortifications à la mode européenne. Si nous croyons, nous, à la supériorité de

ces fortifications, il n'apparaît pas que les Iroquois en fussent impressionnés comme nous. On les a vus, dans les batailles, s'avancer jusqu'aux murs de ces remparts et tirer eux-mêmes sur les ennemis du dedans par les meurtrières destinées à leur donner la mort. On les a vus courir, portant haut devant eux leurs canots comme des boucliers, appuyer ces canots sur les murs et s'en servir comme d'échelles, pour grimper à l'assaut des remparts. Il est bien probable que les Iroquois, loin d'en vouloir aux Jésuites pour ces sortes de fortifications, en faisaient plutôt des objets de mépris et de moquerie.

Troisième grief : l'entourage militaire des Jésuites. Ce fait prouve tout le contraire de ce qu'on prétend, puisqu'il ne faisait que mettre en plus haut relief, en plus haute évidence, l'esprit pacifique des missionnaires, qui, personnellement, ne mettaient jamais la main sur une arme et ne frappaient jamais, même pour se défendre. Cela est arrivé une seule fois, à un *donné* de la mission, à Guillaume Couture ; et l'historien Parkman nous dit lui-même que ce fut plutôt l'effet d'une surprise que d'une préméditation.

Quatrième grief : le coup de feu de Guillaume Couture. Comment ce coup de fusil aurait-il pu influencer sur la mort des martyrs Jésuites, lorsqu'il ne causa pas la mort de Couture lui-même ?

Couture, nous dit Parkman, quoiqu'il eût exaspéré les Iroquois en tuant un de leurs guerriers, avait gagné leur admiration par sa bravoure ; et après l'avoir affreusement torturé, ils l'adoptèrent dans une de leurs familles comme substitut d'un membre défunt. Dès lors, il fut comparativement sauf.

Ceci se passait en 1642. Trois ans plus tard, on le revit à Trois-Rivières, accompagnant le chef iroquois Kiotsaton et trois autres guerriers, venus pour traiter des préliminaires de la paix proposée par Montmagny ; « et en apparence comme en accoutrement, dit Parkman, il était un véritable Iroquois. » Après la conclusion de la paix, Guillaume Couture s'en retourna au milieu de sa nation adoptive.

Cinquième grief : l'évasion du Père Jogues. Ce grief paraît plus sérieux ; mais toute sa force est dans son apparence. La preuve en est dans la manière dont Jogues fut accueilli par les Iroquois, en 1646, lorsqu'il fut envoyé vers eux à la fois par le gouverneur Montmagny pour traiter de la paix, et par ses propres supérieurs en vue d'y fonder une mission à laquelle on donna, par anticipa-

tion prophétique, le nom de *Mission des Martyrs*. La circonstance était solennelle et le résultat, de la plus haute gravité. Le choix du Père Jogues eût été des plus impolitiques et des plus imprudents, s'il y eut eu danger que la colère des Iroquois fût rallumée par la présence de leur ancien captif évadé. Mais on comptait que les Iroquois, apaisés en 1643, par la rançon que leur avaient payée les Hollandais, ne reviendraient plus sur cette question. En effet, ils n'y revinrent plus. Pas un mot de reproche. Voici comment Parkman nous raconte sa réception.

Les Iroquois vinrent en foule des villages environnants pour revoir celui qu'ils avaient connu naguère comme esclave méprisé et maltraité, et qui revenait au milieu d'eux comme ambassadeur d'un pouvoir qu'ils avaient, en vérité, combattu, mais que, dans leurs présentes dispositions, ils cherchaient à se rendre propice. On tint conseil dans une des cabanes ; et pendant que ses nombreux auditeurs fumaient leurs pipes, le Père Jogues parut debout devant eux et les harangua. Il leur offrit, en due forme, les présents du gouverneur, avec les ceintures de *wampum* et leurs messages de paix. A chaque pause de sa voix, ses paroles étaient couvertes par un écho approbatif que formait le grognement unanime des auditeurs satisfaits. Ceux-ci, en retour, parlèrent dans le même sens, et tout fut harmonie.

Avant de partir, le Père Jogues, en signe de confiance et d'amitié, laissa aux Iroquois, pour qu'ils la gardassent avec soin jusqu'à son retour, une petite caisse d'effets personnels et d'articles de mission, leur promettant de revenir les voir bientôt. Il revint en effet au bout de quatre mois. Ce fut, hélas ! pour sa mort ; et ce fut la fameuse cassette qui en fut la cause, du moins l'occasion.

Nous l'avons vu, rien dans toute la série des griefs politiques et nationaux des Iroquois contre les Français en général et contre les missionnaires en particulier, ne peut expliquer la mort violente que ceux-ci eurent à subir. Il nous reste donc à voir si d'autres motifs, des motifs religieux, peuvent nous rendre compte de cette mort. Les Iroquois, en faisant mourir les serviteurs de Dieu, étaient-ils animés, principalement, par des motifs religieux ; et ces motifs religieux ont-ils été la cause immédiate de la mort de ceux que nous appelons nos « martyrs canadiens » ? Voilà maintenant la question. A cette question, il faut répondre dans l'affirmative ; et c'est l'unique solution du problème.

F.-X. BURQUE, p^{tr}e.

trouvés chez des politiciens de marque et dans le bureau d'un journal du matin de Montréal où il se trouvait en sympathie. Mais un protestant rationaliste et plus ou moins combiste a bien tout ce qu'il faut pour ne pas bien diagnostiquer notre cas. Il est atteint de myopie. Avec cela il est étonnant qu'il n'ait pas écrit plus de sottises sur un tel sujet. Nous en recauserons, en juillet, si vous avez eu l'occasion de le lire.

Mais de grâce, Alcipe, ne laissez plus tomber dans l'oreille des journaux ce que vous dit

RAPHAËL GERVAIS.

NOS MARTYRS CANADIENS

SONT-ILS DE VÉRITABLES MARTYRS

(*Deuxième article*)

EXISTENCE DE MOTIFS RELIGIEUX

Pour se bien convaincre de cette vérité, il suffit de se rappeler, 1^o que le nombre des chrétiens dans la mission huronne en 1646 était encore petit, et que la majorité, restée payenne, était d'autant plus méchante et dangereuse pour les missionnaires qu'elle s'obstinait à ne pas se convertir ; 2^o que la plupart d'entre les payens hurons, et surtout les hommes de la médecine, les sorciers, et encore plus les apostats, détestaient profondément les missionnaires, s'efforçaient de les rendre odieux à tout le peuple, dans le but de les faire chasser, même de les faire périr, et dans ce but, répandaient et entretenaient sans cesse contre les Robes noires les accusations les plus insidieuses, les calomnies les plus traîtres ; 3^o que ces mêmes payens hurons, non contents de calomnier et de persécuter les Pères chez eux, les dénigraient encore autant qu'ils le pouvaient chez les peuples voisins, comme les Neutres, les Pétuneux, les Algonquins, etc., afin de se fortifier eux-mêmes dans leur position et d'empêcher les Robes noires d'aller prêcher l'Évangile chez les autres nations ; 4^o que tous les Hurons payens, sorciers, apostats, qui étaient faits prisonniers par les Iroquois, amenés en captivité et adoptés comme esclaves,

s'évertuaient, là encore plus qu'ailleurs, afin de se rendre leurs maîtres plus propices, à dire du mal contre les missionnaires, à multiplier contre eux les accusations et les calomnies, en vue d'amener les Iroquois à leur vouer une haine implacable allant jusqu'à la mort ; 5^e enfin que, d'un autre côté, les Iroquois étaient travaillés dans le même sens et soulevés à la fois contre la religion catholique et les missionnaires par des conseillers encore plus influents que les Hurons, par les trafiquants hollandais qui ne manquaient pas de servir ainsi leurs doubles intérêts d'hérétiques et de rivaux de la France.

Toutes les affirmations ci-dessus n'ont besoin que d'être énoncées pour être admises au premier abord par tous ceux qui sont au courant de l'histoire des premiers temps de la colonie française. Il est nécessaire, néanmoins, à cause de la gravité de la question, de résumer sommairement les faits dont il s'agit.

ACCUSATIONS ET CALOMNIES CHEZ LES HURONS

Voyons d'abord les accusations et les calomnies auxquelles étaient en butte les missionnaires au sein même du peuple huron. Dès l'année 1635, un sorcier faiseur de pluie, ayant manqué son coup plusieurs fois au milieu d'une grande sécheresse et voyant sa réputation décliner, imagina de s'en prendre aux Jésuites, et déclara que la couleur rouge de la croix devant leur maison avait effrayé l'oiseau du tonnerre qui avait pris son vol dans une autre direction. Une clameur s'éleva. La colère du peuple se tourna contre les prêtres et la croix de malheur fut condamnée à être coupée. Elle ne le fut pas cependant, grâce à la sagesse du Père de Brébeuf qui la fit peindre en blanc, et plus heureux que le sorcier, attira la pluie du ciel par ses prières.

En 1637, au milieu d'une double épidémie de choléra et de petite vérole, un petit sorcier bossu, qui prétendait être un *oki*, fut longtemps une épine dans le cœur des Robes noires. Il était soutenu par plusieurs autres sorciers. Tous ensemble, ils accusèrent les prêtres d'être la cause du fléau. La calomnie se répandit vite et au loin. Les amis des Pères les regardaient avec défiance ; leurs ennemis criaient qu'il fallait les mettre à mort. Les uns disaient que les prêtres gardaient dans leur maison un cadavre qui infectait le pays, — allusion à l'Eucharistie mal comprise ; les autres attribuaient le mal à une grenouille, à un serpent, à un démon, que les Pères portaient dans le canon d'un fusil.

L'image du jugement dernier devint un objet de suprême terreur. C'était un charme. Les dragons et les serpents étaient les démons de la peste ; les pécheurs dévorés étaient les victimes du fléau. Une banderolle servant de girouette fut regardée comme un autre charme pour répandre la maladie de tous les côtés. L'horloge mystérieuse devint une magie suspecte ; les Pères durent l'arrêter. Quand ils chantaient le soir les litanies, les sauvages terrorisés prenaient ces chants pour des incantations. On tint des conseils nocturnes ; on décréta leur mort ; mais nul n'osa porter le coup fatal. Les enfants leur jetaient des pierres, des bâtons, des boules de neige. Les squaws leur criaient : « Allez-vous-en, il n'y a pas de malade ici. » Les malades eux-mêmes détournaient la tête et ne répondaient pas. Enfin, le grand conseil de toute la nation fut convoqué pour le quatre août. Tous les assistants ne parlaient qu'avec des sanglots, comptant les malades et les morts dans leurs familles respectives ; tout cela pour s'exciter les uns les autres à vomir leur poison contre les Robes noires. Un vieux chef, nommé Ontitarac, après force lamentations, pleines d'invectives et de colère, accusa formellement les Jésuites d'avoir causé, par leurs sorcelleries, la maladie sans précédent qui les affligeait. Un autre en fit autant. Une clameur s'éleva dans toute l'assemblée, demandant à Echon, le Père de Brébeuf, de leur livrer le charme qui causait toutes leurs misères. On se sépara sans rien conclure ; mais un des chefs, passant près de Brébeuf, lui dit : « Si quelque jeune homme te fend la tête, nous n'aurons rien à dire. » Quelques convertis avertirent les Pères que leur mort était une chose déterminée. On mit le feu à leur maison ; nul ne les regardait plus ; et un nouveau conseil fut tenu pour prononcer la sentence de mort. C'est alors que les Jésuites, superbes de résignation et de sang-froid, donnèrent aux sauvages leur célèbre festin d'adieu, chose coutumière de la part de ceux qui allaient être exécutés, — et ce fut ce qui les sauva.

Cette persécution des Jésuites comme sorciers continua toujours, de façon intermittente. A Ossossané, un jeune sauvage leva sa hache pour assommer le Père Du Péron ; une femme détourna le coup. Un autre sauvage arracha violemment le crucifix du Père Ragueneau, disant que c'était un charme ; le Père voulut le ravoïr ; le Huron, furieux, menaça de l'assommer. Le Père Chaumonot, venant de baptiser une jeune fille mourante, fut frappé sur la tête avec une roche par le frère de la malade, qui

s'élança ensuite pour l'achever avec sa hache, mais en fut empêché par les assistants. Le Père Lemercier fut assailli, un jour, par un chef, enragé comme un maniaque, qui se répandit contre lui en un torrent d'injures et de reproches, et saisissant un charbon ardent le brandit à sa figure en lui disant qu'il devrait être brûlé tout en vie.

En 1645, la foi parmi les Hurons avait fait beaucoup de progrès. Mais l'ancienne opposition et les vieilles calomnies étaient encore vivaces. Les païens, les sorciers, les apostats criaient encore, d'un commun accord : « C'est la prière qui nous tue. Vos livres et vos chapelets ont ensorcelé le pays. Avant votre arrivée, nous étions heureux et prospères. Vous êtes des magiciens. Vos charmes engendrent les maladies qui ruinent notre peuple, comme la peste, la petite vérole, etc., et les fléaux qui ruinent nos moissons, comme la sécheresse, les vers, les sauterelles, etc. Vous êtes des traîtres au milieu de nous, en ligue avec nos ennemis. » Voilà ce qu'on criait encore insolemment aux oreilles des missionnaires.

Une des pires calomnies inventées par ces payens pour ruiner l'influence des Pères fut celle d'une jeune fille huronne baptisée qui vint à mourir et qu'on prétendit revenue à la vie pour faire connaître à son peuple le Ciel des Français. Cette fille racontait donc qu'on l'avait enchaînée à un poteau et tourmentée avec une abominable cruauté. Elle avait vu d'autres Hurons tourmentés de la sorte. Elle disait aux auditeurs : « N'écoutez pas les Robes noires : ils ne veulent vous baptiser que pour avoir le plaisir de vous faire souffrir dans leur Ciel. » Cette histoire absurde eut un grand effet sur le peuple, même sur les convertis, dont plusieurs furent ébranlés dans leur foi.

Ceci nous amène à dire un mot des Hurons convertis qui devenaient apostats.

Il était plus facile de convertir un sauvage que de le retenir dans la foi. Plusieurs recevaient le baptême parce qu'ils le regardaient comme une sauvegarde contre la peste et la calamité ; et lorsqu'ils venaient à découvrir leur illusion, leur zèle se refroidissait. L'interdiction qui leur était faite de certaines danses, fêtes, etc., empreintes de superstition et d'intervention diabolique, leur causait aussi un mécontentement difficile à guérir, parce qu'ils ne comprenaient pas bien les raisons de Robe noire. Leurs frères payens les raillaient et les effrayaient par toute espèce de fâcheux pronostics, tels que : « Vous ne tuerez plus de gibier ;

vous allez perdre tous les cheveux de votre tête, etc. » Quelques-uns ne voyaient pas ce qu'ils avaient gagné à leur conversion. « Vous nous dites, s'écriaient-ils, que Dieu est plein de bonté, et lorsque nous nous rendons à lui, il nous massacre. Les Iroquois, nos ennemis mortels, ne croient pas en Dieu, ils n'aiment point la prière, et cependant ils nous tuent, ils nous brûlent, ils nous exterminent de fond en comble. Quel profit peut-il nous revenir d'écouter l'Évangile, puisque la mort et la foi marchent toujours de compagnie? » D'autres avaient peur de manquer de tabac dans le ciel des Français, chose dont ils ne pouvaient se passer. Enfin il leur était excessivement humiliant et désagréable d'être à tout instant exposés, de la part des enfants, aux moqueries de toute sorte et à des avalanches de pierres, de bâtons, d'épis de blé d'inde, de boules de neige, de rebuts les plus grossiers.

Plusieurs, manquant de courage, renonçaient donc à la foi. Devenus apostats, ils étaient bientôt les pires payens du canton et les ennemis les plus acharnés des missionnaires. Ce sont eux qui étaient les plus violents dans la persécution, et qui répandaient partout, avec le plus d'ardeur, chez eux d'abord, puis chez les peuples voisins, et même chez les Iroquois, les accusations et les calomnies les plus perfides comme les plus malicieuses contre les Jésuites.

ACCUSATIONS ET CALOMNIES CHEZ LES PEUPLES VOISINS

Nous en trouvons la preuve dans la tentative de mission faite chez les Pétuncux en 1639, par les Pères Jogues et Garnier. Voyons seulement la réception qu'on leur fit.

A huit heures du soir, les missionnaires atteignirent le premier village Pétuncux, caché dans la forêt et presque enseveli dans la neige. En apercevant les deux noires apparitions, les enfants se mirent à crier que c'était la famine et la peste qui arrivaient. Tel fut leur premier accueil. Leur mauvaise réputation les avait précédés. Ils étaient donc malvenus. Tremblants de froid, de faim et de fatigue, ils entrèrent tout de même résolument dans une des cabanes. Ils y furent salués par des froncements de sourcils, par des regards de côté indiquant la méfiance et la crainte, par les cris des enfants, par les murmures des femmes, par les grondements des chiens. Ils furent admis néanmoins et on leur donna à manger. Mais quand le chef les vit s'agenouiller et se mettre en prières, il donna libre cours à ses

frayeurs. « Maintenant, s'écria-t-il, comme parlant aux gens de la cabane et se parlant à lui-même, que font ces *okis*? Des charmes pour nous tuer, pour tout détruire. On nous a dit que ce sont des sorciers ; cela n'est que trop vrai. »

Ce fut encore pis dans une autre cabane où ils arrivèrent un jour, dans l'après-midi. Toutes les portes se fermèrent devant eux ; ils entendirent les femmes à l'intérieur crier aux jeunes gens de sortir et d'aller leur fendre la tête, pendant que les enfants leur adressaient toute espèce d'injures. Ils durent se retirer. Ils virent alors une bande de jeunes gens les suivre à distance, la hache à la main, comme pour les mettre à mort.

Des accusations et des calomnies répandues chez les peuples voisins contre les missionnaires nous trouvons une autre preuve, encore plus émouvante, dans la tentative de mission faite, en 1640, par les Pères Brébeuf et Chaumonot auprès de la nation des Neutres. C'est ici que les Pères furent le plus mal reçus et coururent les plus grands dangers.

En effet, les historiens nous disent positivement que les Hurons ennemis des Jésuites avaient particulièrement soulevés les Neutres contre eux. N'osant pas mettre à mort les Pères dans leur propre pays de peur de se voir entraînés dans une guerre avec les Français du Canada, ils avaient poussé les Neutres à se faire les exécuteurs de leurs sinistres desseins. Pour cela, ils avaient envoyé vers eux deux émissaires qui, assemblant un conseil de chefs et de guerriers, leur avaient dénoncé les Jésuites comme destructeurs de toutes les tribus, et leur avaient fait un présent de neuf haches françaises à condition de tuer les Robes noires.

Les deux serviteurs de Dieu allèrent successivement frapper à la porte de dix-neuf cabanes, et leur marche fut une tempête continuelle de malédictions. Brébeuf, particulièrement, était regardé comme le plus abominable sorcier. Presque mort de faim et de froid, chassé de toutes les portes avec des outrages, accablé de coups et de crachats, le Père de Brébeuf regarda le ciel. C'est alors qu'il vit une grande croix se mouvant dans les airs, pardessus les forêts, dans la direction du pays des Iroquois.

Le même Père eut ici une autre vision. Un soir, pendant que le conseil délibérait sur la question de mettre à mort les deux sorciers, le Père de Brébeuf, en faisant son examen de conscience, vit comme un spectre furieux le menaçant de trois dards qu'il tenait à la main. Il lança un premier dard, mais sans effet, car une main puissante l'arrêta dans son vol. Il lança ensuite le deuxième,

puis le troisième dard, toujours avec le même résultat. Or, le soir même, tard dans la nuit, un sauvage sortant du conseil réveilla les deux missionnaires et leur raconta que par trois fois leur vie avait été menacée ; car à trois reprises différentes les jeunes guerriers s'étaient offerts pour aller frapper le coup fatal ; mais chaque fois ils en avaient été dissuadés par les vieillards. La vision du Père de Brébeuf se trouva expliquée et réalisée.

Ils étaient saufs pour cette fois. Mais les sauvages avaient convenu entre eux que, dorénavant, on ne les recevrait dans aucune cabane. La nuit suivante, gelés et affamés, ils trouvèrent toutes les portes closes contre eux. Ils se mirent au guet, et voyant un sauvage sortir d'une cabane, ils s'élançèrent, à tout risque, par un vif mouvement, à travers la porte encore à demi béante. Stupéfaits par une telle audace, les gens de la cabane les regardèrent fixement en silence. Un messenger courut bientôt avvertir le village, et dans un instant il y eut foule. « Sortez d'ici, leur cria un des chefs, et quittez notre pays, sinon vous serez tués, cuits dans la marmite et mangés. » Un jeune guerrier leur dit : « Je suis rassasié de la chair de sauvage ; j'ai hâte de goûter la chair blanche, et c'est la vôtre que nous allons manger. » Un autre guerrier se précipita comme un furieux, tendit son arc, prêt à décocher une flèche contre le Père Chaumonot. « Je le regardai fixement, dit le Père, et me recommandai à saint Michel. L'archange nous protégea, car aussitôt la fureur du maniaque fut apaisée ; la foule consentit à entendre nos explications sur le but de notre visite, et encore une fois nous fûmes sauvés. »

ACCUSATIONS ET CALOMNIES CHEZ LES IROQUOIS

Si les accusations et les calomnies des Hurons payens contre les Jésuites étaient tellement répandues et produisaient tant d'effet chez les peuples voisins amis de leur nation, on peut être bien sûr *a priori*, que le même dénigrement avec mêmes conséquences avait lieu aussi chez les différentes tribus des Iroquois. On peut surtout regarder comme certain que le résultat du dénigrement serait encore plus terrible et désastreux chez ces dernières nations, à cause de leur férocité plus grande et de leur état de guerre acharnée contre les Hurons et contre les Français. Mais ici, encore, nous avons le témoignage positif de l'histoire.

Lorsque le Père Jogues fut délégué, en 1646, par le gouver-

neur Montmagny pour aller conclure un traité de paix avec les Mohawks, et en même temps par ses supérieurs pour aller fonder une mission chez ce même peuple, il reçut un avertissement des plus sages et des plus significatifs de la part d'un Algonquin converti. « D'abord, lui dit-il, garde-toi de parler de foi et de prière ; car il n'y a rien de plus repoussant que ta doctrine pour les sauvages, dans les commencements, puisqu'elle semble détruire tout ce qu'ils ont de cher ; et comme ta longue soutane prêche aussi bien que tes lèvres, remplace-la par un habit court, à la façon des blancs ordinaires. » On voit que cet Algonquin connaissait les susceptibilités particulières des Iroquois, leurs préjugés contre la religion des missionnaires ; un tel avis était donné, en cette circonstance, pour la première, qui fut l'unique fois. Le Père Jogues qui n'était pas lui-même sans appréhensions, trouva le conseil judicieux, et se revêtit de l'habit court des laïques, voulant se faire tout à tous, afin de gagner finalement des âmes à Jésus-Christ.

Quand le Père Jogues, sa mission de paix terminée, fit ses adieux aux Iroquois, il crut bien faire de les avertir qu'il reviendrait les voir avant longtemps et de confier à leur garde une petite caisse d'effets personnels, dans le double but de se les rendre propices par une telle marque de confiance, et de déposer au milieu d'eux comme un germe de la mission religieuse qu'il était chargé et qu'il avait l'intention d'établir prochainement au sein de cette nation. Quelle ne fut pas sa surprise quand il vit les regards et les manières de méfiance avec lesquels on accueillit cet innocent coffret ! Pour dissiper leurs craintes, il se donna la peine de l'ouvrir et d'exhiber à leurs yeux tous les effets qu'il contenait, choses toutes inoffensives. Refermant la caisse il la remit aux sauvages et prit congé d'eux. Ceux-ci néanmoins gardaient leur méfiance et leurs craintes, convaincus que le coffret suspect était une source de maléfices et leur porterait malheur.

Aussitôt le Père parti, les Hurons payens qui étaient là prisonniers virent une chance de se faufiler dans l'amitié de leurs maîtres et de gagner leurs bonnes grâces aux dépens du missionnaire. Entrant en scène, ils se mirent à décrier hautement les Robes noires, disant qu'ils étaient des sorciers dont les maléfices avaient ensorcelé toute la nation des Hurons et causé parmi eux la sécheresse, la famine, la peste et une infinité d'insupportables misères. Ces dénonciations aigriront davantage les Mohawks et donnèrent une double force à leurs soupçons. Par malheur, ils

souffraient eux-mêmes de maladie, en ce moment, et les chenilles dévoraient leur grain. « Impossible d'en douter, s'écrièrent-ils, c'est le coffret qui en est la cause ; un esprit malin est renfermé dans cette boîte ; que peut-il en sortir si ce n'est la famine et la peste ? » Et la vilaine boîte, avec son contenu, fut précipitée dans la rivière.

Aussitôt les affaires de la paix terminées, les Mohawks, — les seuls qui avaient conelu cette prétendue paix, — avaient dit au Père Jogues de s'en retourner parmi sa nation en toute diligence, l'avertissant que, s'il retardait, il s'exposerait à rencontrer les guerriers des quatre autres tribus iroquoises qui ne manqueraient pas de tuer les députés Algonquins, peut être même les Français. Le Père s'en était donc allé, le cœur plein d'appréhensions, non cependant sans avoir instruit et confessé quelques prisonniers chrétiens et baptisé quelques Mohawks mourants. Ses appréhensions, hélas ! n'étaient que trop fondées. Un deuxième martyr, cette fois un martyr de mort, se préparait pour lui. Il revint pourtant de ce premier voyage. Il revint à Montréal, puis à Québec. Ce fut son deuxième voyage qui lui fut fatal. Il repartit de Québec le 24 août de la même année 1646, pour aller fonder sa nouvelle mission, la « mission des martyrs ». Pendant ce temps, la tempête grondait de plus en plus. La fameuse caisse avait changé entièrement les dispositions des Mohawks ; les quatre autres tribus qui n'avaient pas consenti à la paix avaient déjà repris le chemin de la guerre. De sorte que le Père Jogues, cette fois, s'en allait pour tout de bon au-devant de la mort ; et la mort était plus proche qu'il ne pensait. Il était accompagné du Frère Lalande et de trois ou quatre Hurons. En route il rencontra des sauvages qui l'avertirent du changement opéré dans l'esprit des Mohawks. Les Hurons effrayés refusèrent d'aller plus loin. Rien, toutefois, ne pouvait arrêter le Père Jogues et le jeune Lalande. Au lieu de revenir sur leurs pas, ils s'avancèrent intrépidement vers leur sort.

Il paraît donc bien prouvé que les Iroquois, indépendamment des griefs politiques et nationaux qu'ils avaient contre les missionnaires, étaient maintenant, en plus et principalement, animés contre eux par des motifs de religion, puisque toutes les accusations et les calomnies des Hurons payens étaient répandues chez les Iroquois aussi bien que chez les Neutres et les Péteux, et puisque les Iroquois eux-mêmes, exaspérés contre les Jésuites, les regardaient comme des sorciers, voyaient des sortilèges dans

toutes leurs prières et cérémonies qui ne pouvaient, selon le cri commun à tous les sauvages réfractaires, que causer partout la famine et la peste, la misère et la ruine. Voilà les bourreaux qui vont mettre à mort les victimes, et vont se lancer dans l'œuvre d'exécution que les Hurons payens n'osaient accomplir. Ils ont tout ce qu'il faut pour faire de véritables martyrs, puisqu'avec la férocité et la fureur, ils ont l'élément essentiel qui est la haine : la haine du prêtre, la haine de la religion, la haine de l'Évangile, la haine de la foi, la haine de la prière, la haine de Jésus-Christ, la haine de Dieu ! Ce ne sont plus des Français et des alliés des Hurons que les Iroquois ont devant eux : ce sont des Robes noires, ce sont des missionnaires ; et c'est comme tels qu'ils vont les faire mourir. Ils ont déjà présumé à cette œuvre par la mort de René Goupil en 1642. Ils sont tout prêts maintenant pour le martyre des autres.

Les Iroquois ont toutes les dispositions nécessaires pour faire de véritables martyrs, soit ; mais les victimes elles-mêmes sont-elles dans toutes les dispositions voulues pour constituer de véritables martyrs ? Oh ! incontestablement. Voilà ce qu'il nous faut, tout de suite, établir : et c'est là de toute notre tâche le point le plus facile, comme le plus agréable à prouver. Voyons donc les dispositions respectives de chacune des victimes à l'égard du martyre.

F.-X. BURQUE, p^{tr}.

NOS MARTYRS CANADIENS

SONT-ILS DE VÉRITABLES MARTYRS

(Troisième article)

N. B.—Dans le premier article de ce travail, p. 249 du numéro 5, vol. V, de cette revue, la première phrase, en haut de la page: « Ils tirèrent au hasard, etc. », étant défectueuse à cause d'une erreur typographique, le lecteur est prié d'y substituer la phrase suivante :

Au milieu d'une grêle de flèches volant de part et d'autre, les Français (Champlain et quatre compagnons), se portèrent au combat, tirant au hasard à travers le rempart de troncs d'arbres et de branches, derrière lequel s'étaient retranchés les Iroquois. Ceux-ci, non encore revenus de leur frayeur de l'année précédente, causée par les armes à tonnerre, se couchèrent à plat ventre sur le sol.

DISPOSITIONS DU PÈRE JOGUES

On sait avec quel courage, quelle constance, quelle fermeté le Père Jogues endura les tortures de son premier martyr. On sait avec quelle résignation parfaite il attendit la mort pendant de longs jours, surtout après la mort de René Goupil. On sait comment, si timide par nature, il devenait d'une intrépidité à toute épreuve pour défendre ou pour prêcher sa foi. Les sauvages, malgré toutes leurs menaces, ne purent vaincre son refus de manger certaines viandes offertes au démon. Plus de cent fois ils lui dirent: « Tu te feras tuer, car tu parles trop hardiment ». Quand le moyen de s'évader lui fut offert, il hésita longtemps, pourquoi? Parce qu'il se demandait si ce ne serait pas mieux pour lui de rester pour mourir. Si Dieu l'eût inspiré en ce sens, voilà ce qu'il aurait fait. Quand il reçut ordre de ses supérieurs d'aller établir une mission chez les Mohawks, ceux-là mêmes qui l'avaient déjà torturé et mutilé, il frémit, mais ce ne fut qu'un instant de faiblesse passagère.

Croiriez-vous, écrivait-il à son supérieur, le 2 mai 1646, qu'à l'ouverture des lettres de votre Révérence, mon cœur a été comme saisi de crainte au commencement...? La pauvre nature, qui s'est souvenue du passé, a tremblé. Mais Notre-Seigneur, par sa bonté, y a mis et y mettra le calme encore davantage. Oui, mon père, je veux tout ce que Notre-Seigneur veut, au prix de mille vies. Oh! que j'aurais de regrets de manquer une si belle occasion!

Et il prépara aussitôt son départ, heureux et remerciant le Ciel d'avoir été trouvé digne de souffrir et de mourir pour le salut

des âmes et la plus grande gloire de Dieu. Vers le même temps, il écrivait à un père de France :

Le cœur me dit que si j'ai le bien d'être employé dans cette mission, *ibo et non redibo* ; mais je serais heureux si Notre-Seigneur voulait achever le sacrifice là où il l'a commencé, et que le peu de sang répandu en cette terre fût comme les arrhes de celui que je lui donnerai de toutes les veines de mon corps et de mon cœur.

Quels pénibles pressentiments ! Quelle admirable prophétie ! Quelle héroïque résignation !

DISPOSITIONS DU PÈRE DE BRÉBEUF

Le Père de Brébeuf est appelé « l'Ajax de la mission » par Parkman qui loue hautement sa vigueur, son courage, son intrépidité. Il ne recula jamais devant les obstacles. Ni misères, ni souffrances, ni menaces de mort ne l'empêchèrent jamais de prêcher aux sauvages payens la nécessité de se convertir. Ceux-ci disaient de lui, irrités de ses harangues : « Quelle espèce d'homme est-il donc ? Il ne cesse jamais de répéter la même chose, il répète les mêmes discours des centaines de fois ; il nous parle sans cesse du Ciel, de l'Enfer, de son *Oki* qui demande ceci et défend cela. » Dès l'année 1630, encore en France, il écrivait :

J'ai senti un vil désir de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ... Je me suis offert et j'ai dit : Faites-moi, Seigneur, un homme selon votre cœur. Enseignez-moi ce que vous voulez que je fasse. Rien maintenant ne me séparera de votre amour, ni la nudité, ni le glaive, ni la mort.

Et l'année suivante, il écrivait et signait de son sang :

Seigneur Jésus, mon Rédempteur, vous m'avez racheté par votre sang et votre mort très précieuse. C'est pourquoi je vous promets de vous servir toute ma vie dans la Compagnie de Jésus, et de ne jamais servir aucun autre que vous. Je signe cette promesse de mon sang, disposé à vous le sacrifier tout entier aussi volontiers que cette goutte.

En 1637, s'attendant à être tué par les Hurons, il écrivait à son supérieur :

Quelque traitement qu'on nous fasse, nous tâcherons, avec la grâce de Notre-Seigneur, de l'endurer patiemment pour son service..... En tout sa sainte volonté soit faite ! S'il veut que dès cette heure nous mourions, ô la bonne heure pour nous ! S'il veut nous réserver à d'autres travaux, qu'il soit béni !

En 1645, entrevoyant sa mort prochaine, il faisait ce magnifique vœu :

Seigneur, que vous rendre en retour du bien que vous m'avez fait ? Je prendrai votre calice et j'invoquerai votre nom..... Oui, mon Seigneur Jésus, je fais vœu de ne jamais manquer à la grâce du martyr, si dans votre miséricorde vous l'offrez à votre indigne serviteur..... Je vous offre donc dès aujourd'hui et de grand cœur, ô mon Seigneur Jésus, et mon sang et ma vie, afin que si vous m'en accordez la grâce, je meure pour vous qui avez daigné mourir pour moi.

Le Père Ragueneau, parlant d'un certain mémoire écrit par de Brébeuf, dit :

Il ne trouve rien de plus fréquent dans ce mémoire que l'expression de son désir de mourir pour Jésus-Christ.

O l'admirable victime toute prête pour le sacrifice !

DISPOSITIONS DU PÈRE LALEMANT

Sa charpente grêle et ses traits délicats lui donnaient l'apparence d'un tout jeune homme, quoiqu'il fût dans l'âge moyen ; mais la ferveur de son âme le soutenait dans toutes les misères et souffrances physiques qu'on l'aurait cru incapable de supporter. La Mère Marie de l'Incarnation dit de lui : « C'était l'homme le plus délicat et le plus faible qu'on eût pu voir. » Encore novice, en France, il soupirait après les missions du Canada. Il s'engagea par vœu à consacrer ses forces et sa vie au service des pauvres sauvages. Il avait soif d'immolation. Son amour de la croix allait jusqu'au sacrifice de sa vie. Au moment d'une grande peste, il s'offrit à soigner les pestiférés, disant : « Je m'estimerais heureux de mourir à la fleur de l'âge. » Arrivé à Québec en 1646, il voulut sans retard voler au pays des Hurons. Son oncle, le Père Jérôme Lalemant le retint pendant deux ans. Quand il y fut, comme assistant du Père de Brébeuf, il était tout zèle et tout ardeur, voyant bien les dangers de sa position, mais ne voulant pas, non plus lui, se soustraire au bonheur du martyr. Quand il fut pris par les Iroquois, comme Brébeuf, il aurait pu s'enfuir ; mais comme Brébeuf, il ne songea qu'à rester et à s'immoler, quoique, faible de constitution et frêle de stature, il tremblât en dépit de lui-même. O le bel agneau encore tout prêt pour la boucherie !

DISPOSITIONS DU PÈRE GARNIER

Le Père Garnier, sans plus de barbe qu'une femme, ce qui le faisait trouver beau par les sauvages, était comme le précédent d'une constitution faible et délicate, mais d'un courage à la hauteur de toutes les épreuves. Ayant rencontré le Père de Brébœuf, en France, vers 1630, il brûla aussitôt du désir de se dévouer aux missions de la Nouvelle-France. Il eut à lutter contre les plus grands obstacles.

Pour le soutenir dans cette lutte, dit le Père Rouvier, Dieu lui donna dès lors comme la vision sanglante de la mort qui lui était réservée... Il ne songeait plus qu'à la conversion des sauvages ; son unique désir était d'y sacrifier sa vie jusqu'à son dernier souffle.

Quand il fut à l'œuvre, il se montra, au jugement de ses supérieurs,

un ouvrier infatigable, rempli de tous les dons de la nature et de la grâce qui peuvent rendre un missionnaire accompli.

Un de ses supérieurs a dit de lui :

Il ne lui manque pas une seule des vertus qui font les plus grands saints.

En dépit de toutes les misères, de toutes les menaces, de tous les dangers de mort, il fut sans cesse appliqué à la conversion des sauvages par la prédication la plus hardie, la piété la plus éminente et la charité la plus sublime. Quant il pouvait se faire écouter par les sauvages,

il entraît si avant dans leurs esprits et avec une éloquence si puissante qu'il les ravissait tous à lui... C'est que son cœur parlait plus haut que ses paroles. Son visage, ses yeux, son sourire même ne prêchaient que la sainteté. (*Relation de 1650*, p. 11).

Son tout était Jésus-Christ. Hors de Jésus-Christ, tout ne lui était rien.

Il usait d'une discipline de fer, armée de pointes très aiguës ; il portait autour de son corps, sur la chair nue, une ceinture hérissée de molettes d'éperon. (Rouvier).

Il semble avoir eu en lui-même le pressentiment de son martyre ; car dans la dernière lettre qu'il écrivit à ses deux frères religieux, il leur dit :

Ce petit mot est pour nous encourager tous trois à nous hâter d'aimer notre bon Maître ; car je crois qu'il est difficile que quelqu'un de nous ne soit bien proche du terme de sa carrière.

Enfin rappelons-nous que le jour de son martyre, pendant qu'il exhortait les autres à fuir, il n'eut pas un instant cette pensée pour lui-même, ne songeant qu'au salut de ceux qui allaient mourir et se jetant de lui-même entre les bras de la mort. O la noble victime !

DISPOSITIONS DU PÈRE DANIEL

Le Père Daniel est celui qui traduisit, le premier, le *Pater* en vers hurons et le fit chanter au peuple sous cette forme ; celui qui fut chargé d'organiser un collège pour les enfants des sauvages, œuvre qui ne répondit ni à ses espérances ni à ses peines. De bonne heure, en France, il appelait de tous ses vœux le jour où il lui serait permis de prêcher l'Évangile aux sauvages du Canada.

Il semblait n'être né, dit la *Relation* de 1619, que pour le salut de ces peuples et n'avoir point de désir plus violent que de mourir pour eux.

Il fut à Québec en 1633. Au moment de partir pour les Hurons, un contretemps se présenta. Un Algonquin venait de tuer traîtreusement un Français. En telle circonstance, les Hurons ne voulurent pas embarquer les missionnaires ; c'était trop les exposer à la mort. Le Père Daniel était tout prêt à affronter ce péril ; les Pères de Brébeuf et Davost n'hésitaient pas davantage. Le Père Lejeune dit sur cela : « Je ne les vis jamais plus résolus. » A leur grand regret, il fallut attendre une époque plus favorable. Une fois les vœux du Père Daniel réalisés, on le vit aussitôt « se faire tout à tous et devenir sauvage avec les sauvages. » Il était joyeux au milieu de toutes ses tribulations.

Pieds nus, l'aviron à la main, couvert d'une méchante soutane, son bréviaire pendu au cou, sa chemise pourrie sur le dos, la face défaite, mais joyeuse pourtant.

C'est ainsi qu'il apparut à Trois-Rivières, le 19 août 1636, s'en allant à Québec pour y fonder son collège indien.

En 1638, s'en retournant chez les Hurons, il fut abandonné en route et tomba deux fois par terre de faiblesse causée par la faim et la fatigue. Il se préparait à mourir, « heureux, disait-il, de partir de ce monde par obéissance », quand le secours arriva.

En 1641, dit le Père Rouvier, la guerre iroquoise faisait rage ; on se trouvait tous les jours exposé à se voir enlevé par les ennemis qui infestaient les bois. Mais ce danger n'était pas pour ébranler l'âme forte et tranquille de l'inébranlable ouvrier. Il allait à travers la forêt, le long des rivières, sur le

bord du lac, sans crainte et confiant en Dieu, recueillant de bourg en bourg les épis de froment que les anges séparent de l'ivraie, pour que dans le ciel ils composent cette couronne des élus qui a coûté tant de sueurs et de fatigues au Fils de Dieu, et qui parfois coûtait aux missionnaires bien du sang.

Il y avait quatorze ans que, au rapport de son supérieur, l'apôtre travaillait dans la mission des Hurons avec un soin infatigable, un courage généreux, une patience insurmontable, une inaltérable douceur, et avec une charité qui savait tout excuser, tout supporter, tout aimer.

La mort pouvait venir... Vers la fin de juin 1648, l'infatigable ouvrier vint faire sa retraite annuelle à Sainte-Marie des Hurons. Pendant huit jours, il se retrempa dans la prière. Comme il en avait l'habitude, il fit une confession générale : ce devait être la dernière de sa vie. Il sortit de retraite tellement enflammé du désir de répandre son sang pour les âmes, qu'il ne voulut pas rester un jour de plus au milieu de ses frères. (Rouvier, p. 300).

Le 3 juillet il était dans sa mission de Saint-Joseph à T'éanaustayé... A peine arrivé, il se rendit tout droit à l'église. Les fidèles y étaient accourus à sa suite. Agit-il sous le coup d'un pressentiment céleste ? Il prêcha sur la nécessité d'être toujours prêt à bien mourir. Le lendemain, à l'aube, comme à l'ordinaire, la petite cloche de la mission tinta joyeusement auprès du lac. Chaque jour, au lever du soleil, elle appelait ainsi le peuple à la prière. Ce matin-là, c'était le glas du missionnaire et des chrétiens qu'elle sonnait.

DISPOSITIONS DU PÈRE CHABANEL

Pauvre Père Chabanel ! Outre qu'il s'accommodait plus difficilement que ses confrères du genre de vie des sauvages, de la fumée, de la vermine, de la malpropreté, de l'immodestie de leurs cabanes, ainsi que du vacarme des squaws, des enfants et des chiens, il souffrait encore plus de ne pouvoir lire à la lueur enfumée des foyers, et surtout de son inaptitude à apprendre les langues du pays ; ce qui le plongeait quelquefois dans la tristesse et le découragement, à l'idée que son ministère serait toujours stérile et inefficace. Le démon lui suggérait alors la tentation de solliciter son rappel et de s'en retourner vivre en France. Il repoussait la tentation. Elle revenait encore. Pour en avoir le cœur net, il se décida à un des actes les plus héroïques et les plus admirables qu'on puisse voir dans la vie des saints : il s'engagea par un vœu à rester dans ces misérables missions jusqu'au dernier jour de sa vie. Voici le texte de ce vœu sublime :

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui, dans l'admirable disposition de votre paternelle providence, avez voulu que je fusse, quoique souverainement indigne d'être avec vos saints apôtres, un collaborateur dans cette mission

des Hurons, moi, Noël Chabanel, poussé par le désir d'accomplir votre sainte volonté, en travaillant à la conversion des sauvages de ce pays à votre Evangile, je fais vœu, en présence du très Saint-Sacrement de votre précieux corps et sang, qui est le tabernacle de Dieu parmi les hommes, de demeurer perpétuellement attaché à cette mission, m'en remettant en toutes choses à l'interprétation et à la disposition des supérieurs de la Société de Jésus. C'est pourquoi je vous conjure de m'agréer comme serviteur perpétuel de cette mission et de me rendre digne d'un ministère aussi sublime. Ainsi soit-il. Ce vingt-quatrième jour de juin 1647.

L'auteur d'un tel vœu est évidemment de l'étoffe dont l'Eglise fait ses plus grands saints et ses plus grands martyrs. Il eut une mort peu dramatique ; mais il était préparé pour les pires extrémités. Avant de quitter Sainte-Marie sur la Wye, pour aller à son poste dans la nation des Pétunoux, il avait écrit à son frère de le regarder comme une victime destinée aux feux des Iroquois. Et il ajoutait ceci :

Je suis fort appréhensif de mon naturel : toutefois, maintenant que je vais au plus grand danger et qu'il me semble que la mort n'est pas éloignée, je ne sens plus de crainte. Cette disposition ne vient pas de moi. Elle vient de Dieu.

DISPOSITIONS DES FRÈRES GOUPIL ET LALANDE

A défaut de renseignements historiques plus précis sur les dispositions particulières et respectives de Goupil et Lalande au véritable martyr, nous savons au moins avec certitude : 1^o Qu'ils furent l'un et l'autre les adjoints et serviteurs du Père Jogues dans les circonstances et les dangers les plus critiques de celui-ci ; 2^o que le Père Jogues les aima d'une affection toute paternelle et très vive ; 3^o qu'ils aimèrent eux-mêmes le Père Jogues de l'affection la plus tendre et avec le dévouement le plus absolu, ne voulant pas l'abandonner dans la mort et préférant mourir avec lui. On peut, en toute sûreté, inférer de là qu'ils étaient l'un et l'autre des hommes de grande vertu, de grand mérite, pleins de foi, pleins de courage, pleins de zèle pour la gloire de Dieu et la conversion des sauvages ; bref, animés de tous les sentiments qui font les vrais missionnaires. Ils savaient que leur maître, ainsi que, d'ailleurs, tous les autres missionnaires, avait fait le sacrifice de sa vie et de son sang pour en faire une semence de chrétiens : eux-mêmes étaient prêts à faire le même sacrifice ; et s'ils y étaient entraînés par l'exemple et l'amour du Père Jogues, on ne peut douter qu'ils l'étaient infiniment plus par l'exemple et l'amour de Jésus-Christ. C'est pour l'amour de Dieu et de la foi qu'ils se sont livrés aux bourreaux.

Ils ont donc droit, eux aussi, pour une bonne part, quoique dans le mesure de leur ministère propre et de leurs attributions personnelles, à cette belle page de l'historien Parkman qui, naturellement, s'applique avant tout et par-dessus tout aux missionnaires-prêtres de ce temps-là :

Ce fut la partie la plus noble et la plus pure d'elle-même que l'Eglise catholique employa à fonder les premières missions de la Nouvelle-France. Ces sombres forêts, ces hordes de sauvages n'avaient rien pour tenter l'ambition, l'orgueil, la cupidité ou l'indolence. Travail obscur, solitude, privation, misère, mort : tel était le lot du missionnaire. Celui qui partait pour le pays des Hurons disait adieu au monde et à toutes ses jouissances. En vérité il obéissait à des ordres, prompt, comme le soldat, à toute parole de commandement ; mais l'intelligente Société de Jésus connaissait bien tous ses membres, pesait bien dans la balance les aptitudes de chacun et donnait à chacun sa tâche convenable ; et lorsqu'elle donnait l'ordre à quelqu'un de s'embarquer pour la Nouvelle-France, elle ne faisait que répondre aux désirs fervents de l'élu. Toutes les lettres de ces prêtres partant pour le théâtre de leurs travaux exhalent un esprit d'exaltation enthousiaste qui, à une nature plus froide et à une foi plus humaine peut paraître exagéré, mais qui, au fond, n'était nullement disproportionné à la grandeur de l'effort et du sacrifice. (*Jesuits in North America*, p. 84).

Ils ont droit pour une semblable part à cette page, encore plus belle, du Père Jérôme Lalemant :

Ne vous imaginez pas que la rage des Iroquois et la perte de plusieurs chrétiens peut réduire à néant le mystère de la Croix de Jésus-Christ et de l'efficacité de son sang. Nous mourrons ; nous serons saisis, brûlés, massacrés. A la bonne heure. Ceux qui meurent dans leur lit ne meurent pas toujours de la plus belle mort. Je ne vois personne de notre compagnie dans l'abattement. Au contraire, tous les sujets me demandent à l'envi, d'être envoyés chez les Hurons, et quelques-uns ajoutent même que les feux des Iroquois sont un des motifs qui les animent. (*Relation de 1647*, p. 8).

Ainsi la chose est évidente : si d'un autre côté les bourreaux, c'est-à-dire les Iroquois et les Hurons payens, avaient toutes les dispositions requises pour faire de véritables martyrs, étant exaspérés par des motifs religieux beaucoup plus qu'irrités par des griefs politiques et nationaux,—d'un autre côté, les victimes elles-mêmes avaient toutes les dispositions requises pour constituer de véritables martyrs, puisqu'elles ne respiraient que l'amour divin le plus pur et le désir le plus intense de s'immoler pour la gloire de Jésus-Christ et le salut des âmes. D'un côté, la haine de la foi poussée jusqu'à l'infliction des tortures et de la mort ; de l'autre l'amour de la foi poussé jusqu'à l'embrassement joyeux des tortures et de la mort.